Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :	
en exercice	27
présents	19
votants	26

OBJET :

N°DCM2023-76

Fonds culturel Genevois Français : participation au projet de l'association De Rives en Pages de Nernier

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le 17/10/2023

Publié le : 17/10/2023

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY (Haute-Savoie)

L'an deux mille vingt-trois -----
le douze octobre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 octobre 2023

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président)** ; Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Stéphanie CONTAT, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Valérie BOUVIER, Guy DUJOURD'HUI, Jean-Claude BESSON, François GONON, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Alexandre PESSEY-GIROD.

ABSENTE : Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE : Dominique CORNET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Laurence PARROT-SCHOPPHOFF informe le Conseil Municipal que dans le cadre du fonds culturel Genevois Français mis en place par le Pôle Métropolitain du Genevois Français, l'association De Rives en Pages de Nernier a répondu à l'appel à projet avec la mise en place d'un prix littéraire environnement.

Parmi les critères indispensables pour l'obtention de ce soutien financier figure une assise territoriale à l'échelle du Genevois Français avec une valorisation de l'action culturelle entre des communes d'intercommunalités différentes.

A ce titre, l'association De Rives en Pages a désigné la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny comme partenaire d'organisation et partenaire dans le cadre du jury.

Sont également associées les communes de Nernier, Messery, Yvoire, Excenevex, Essert, Anthy-sur-Léman et Thonon.

Le projet consiste à créer sur la période 2023-2024 un prix littéraire Environnement avec le soutien de « marraines et parrains » issus du monde scientifique, littéraire et politique avec pré-sélection de 10 à 15 livres qui seront notés.
L'engagement de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny consistera à impliquer la médiathèque dans ce projet et dans le choix des livres à sélectionner.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion par 25 voix « Pour » et 1 abstention :

- Approuve le partenariat entre la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny et l'association De Rives en Pages pour la création d'un prix littéraire environnement ;
- Autorise le Maire à procéder à toutes formalités et à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

La Secrétaire,
Dominique CORNET

